

Les revendications médiatisées kanakes et les nouvelles formes d'engagement politique

Léonie Marin
Université Paris 8

ABSTRACT *This article analyzes mediated claims by the Kanak, from the written press to the Internet. It focusses on the transformation of the social discourses of this people in their struggle for power in a context of censorship. Considering the “before” and “after” of the Internet, this research seeks to elucidate forms of resistance involving cultural, social and political interests. The individualization of expression made possible by the Internet produces new forms of political engagement, and the resulting actions are part of a quest for visibility that changes collective identity affiliations. Thus, the emergence of Kanak claims into the public sphere does not really challenge the balance of power, but rather questions identity issues made manifest by various forms of political engagement.*

KEYWORDS *Critical theory; New media; Freedom of expression; Claims; Kanak (New Caledonia)*

RÉSUMÉ *Cet article analyse les revendications médiatisées kanakes, des médias écrits à internet, et met l'accent sur les transformations des discours sociaux du peuple dans sa lutte pour le pouvoir, dans un contexte de censure. Inscrit dans un double mouvement entre l'« avant » et l'« après » internet, cette recherche peut ainsi saisir les formes de résistance qui impliquent des participations culturelles, sociales et politiques. L'individualisation de la prise de parole engendre de nouvelles formes d'engagement politique et les actions qui en découlent s'inscrivent dans une recherche de visibilité, notamment par une modification des affiliations collectives identitaires. Ainsi, l'irruption des revendications médiatisées kanakes dans la sphère publique ne relève peut-être pas réellement d'une remise en cause fondamentale du pouvoir, mais plutôt d'enjeux identitaires qui se manifestent par différentes formes d'engagement politique.*

MOTS CLÉS *Théorie critique; Nouveaux médias; Liberté d'expression; Revendications; Kanak (Nouvelle-Calédonie)*

Introduction

Le 24 septembre 1853 correspond à la date de la prise de possession de l'archipel calédonien par les Français. En 1946, la Nouvelle-Calédonie devient officiellement territoire d'outre-mer. Aujourd'hui, les Kanaks, à titre de « premiers occupants », représentent le groupe ethnoculturel le plus nombreux de la Nouvelle-Calédonie

Léonie Marin est docteure en Sciences de l'information et de la communication, Centre d'études sur les médias, les technologies et l'internationalisation, Université Paris 8. Courriel : leoniamarin@gmail.com

(environ 40% de la population), précédant les Européens (environ 30%), puis les Wallisiens, les Javanais, etc. (Insee, 2009). Depuis la révision constitutionnelle du 8 mars 2003, les territoires d'outre-mer ont changé de statut, devenant des collectivités d'outre-mer (COM)¹. La Nouvelle-Calédonie acquiert ainsi plus d'autonomie, mais les fonctions régaliennes qui comprennent la défense, la police, la justice et le trésor restent gérées par l'État français. L'accord de Nouméa, signé en 1998, confère à la Nouvelle-Calédonie le statut XIII de la Constitution, sur les *Dispositions transitoires relatives à la Nouvelle-Calédonie*, qui lui garantit un référendum d'ici 2018 afin de décider de l'avenir institutionnel du territoire. Les questions liées à cet accord donnent lieu à des tensions, notamment traduites par des revendications de la part des Kanaks, qui critiquent les opinions de la sphère médiatique calédonienne. Dans ce cadre, les revendications dénoncent notamment l'« information subjective » diffusée par les médias locaux (Nouvelle-Calédonie) et nationaux (France), pointant l'écart communicationnel entre les médias dominants et la réalité kanake. Les revendications kanakes peuvent se manifester, selon les enjeux de l'époque, dans l'affirmation d'une identité mélanésienne, de la restitution des terres, et de la dénonciation des inégalités de traitement dans le domaine du travail et du logement, parmi d'autres.

Pour mieux saisir la profondeur des motivations liées aux revendications médiatisées kanakes, nous optons pour un regard social et ethnographique. Ce regard permet d'interpréter les spécificités kanakes dans les tactiques de communication, des médias écrits à internet, en ne se limitant pas à une relation antagoniste avec la France. En effet, la complexité des revendications kanakes sur internet nous oblige à les situer dans une vision globale et ainsi, à éviter une vision simpliste, voire réductrice. Comment les revendications médiatisées kanakes s'insèrent-elles dans la configuration politique actuelle? Nous émettons l'hypothèse qu'on ne peut analyser l'irruption des revendications médiatisées kanakes dans la sphère publique comme une remise en cause fondamentale du pouvoir, mais plutôt comme la manifestation d'enjeux identitaires. En effet, l'affiliation identitaire est médiatisée par une réflexivité du sujet autour de la revendication. Ce phénomène crée la spécificité du groupe ethnoculturel, se manifeste dans ses discours politiques, et accompagne les courants mondiaux de revendications. En outre, le caractère médiatisé des revendications kanakes favorise l'expression individuelle. Les revendications kanakes portent en elles des conflits entre symboles et imaginaires provoquant une accentuation de la prise de parole et une visibilité dans des sphères qui échappent à l'autorité du gouvernement. Nos propos s'appuient sur une recherche entamée en 2009, constituée d'un échantillon discursif issu des médias écrits et médias numériques kanaks des années 1968 à aujourd'hui. Cette démarche a été accompagnée d'enquêtes ethnographiques pour contribuer à éclairer l'accès à la connaissance et à la culture politique kanake. Ce positionnement méthodologique permet d'aborder la question de manière transversale, au cours de l'histoire contemporaine. En effet, ce n'est que dans un double mouvement entre l'« avant » et l'« après » internet que nous pouvons réellement souligner les transformations des discours sociaux du peuple kanak dans sa lutte pour le pouvoir.

Le corpus numérique adopté pour notre recherche se compose de vingt groupes apparus, disparus, ou encore en activité, sur Facebook principalement mais aussi sur

d'autres médias numériques, dont les thématiques tournent autour de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Certains des groupes Facebook représentent des médias traditionnels (journaux ou radio) kanaks. Ainsi, de par leur notoriété déjà acquise dans la sphère médiatique calédonienne, ces groupes possèdent un nombre important de « membres » et/ou « fans » sur Facebook. Ces espaces numériques illustrent, pour ces médias, non pas l'occasion de promouvoir le média en soi, mais d'utiliser sa renommée pour créer un espace de débat et mettre en avant leur « utilité sociale ». Les publications sur ce type de page communiquent, par exemple, sur des thématiques telles que l'indépendance, les coups d'État dans le monde, des événements politiques en Mélanésie, la musique engagée (dont le *kaneka*²), des appels à mobilisation pour des événements culturels kanaks ou des réunions diverses, mais également sur les prévisions météorologiques (pour les cyclones), et l'environnement (pollution, essais nucléaires), etc. Très régulièrement, nous y observons un noyau actif d'environ une dizaine de membres qui publient régulièrement du contenu et des commentaires sur des sujets d'actualité liés à la Nouvelle-Calédonie, mais aussi à la Mélanésie, constituant une mise en scène de l'actualité politique et culturelle quotidienne. À travers cette mise en scène, des revendications adaptées au contexte sont mises en valeur lors des échanges. Nous avons également pris en compte des groupes de discussion majoritairement kanaks hébergés sur des sites web comme Yahoo. L'actualité de la Nouvelle-Calédonie est critiquée et, régulièrement, les membres de différents groupes s'expriment pour revendiquer la justice des situations reliées au peuple kanak.

Notre prise de contact avec les différents interlocuteurs, issus de diverses régions de la Nouvelle-Calédonie, s'est effectuée en premier lieu à Nouméa. Ensuite, au fil des rencontres, nous avons créé des liens avec les Kanaks qui nous ont accordé de longs entretiens³ et nous ont invitée à séjourner en tribu. Cette enquête de terrain s'est effectuée principalement sur une période de quatre ans (2008-2012) entre la Nouvelle-Calédonie et la France. Nous avons aussi effectué des séjours dans des familles kanakes à Toulouse et Poitiers. De plus, nous nous sommes impliquée dans plusieurs activités relatives à la cause kanake en Île-de-France.

Les revendications kanakes ont illustré depuis longtemps des formes de résistance qui impliquent des participations culturelles, sociales et politiques. Aujourd'hui, elles apparaissent sous de nouvelles formes, qui ne génèrent pas nécessairement d'engagement politique. Foucault entend les résistances comme des cas d'espèces : « possibles, nécessaires, improbables, spontanées, sauvages, solitaires, concertées, rampantes, violentes, irréconciliables, promptes à la transaction, intéressés, ou sacrificielles; par définition, elles ne peuvent exister que dans le champ stratégique des relations de pouvoir. ... Les résistances ne relèvent pas de quelques principes hétérogènes; mais elles ne sont pas pour autant leurre ou promesse nécessairement déçue. Elles sont l'autre terme, dans les relations de pouvoir; elles s'y inscrivent comme l'irréductible vis-à-vis » (1976, p. 13). Nous verrons également comment ce vis-à-vis s'est décalé avec les phénomènes communicationnels mondiaux articulés autour du peuple kanak, réorganisant ainsi leur action et transformant leur processus d'identification. Dans cette perspective, nous envisageons le pouvoir comme un échange déséquilibré

des possibilités d'action. Le déséquilibre des possibilités d'action induit aussi un déséquilibre dans l'impact des décisions qui sont prises, dans la portée des modes d'expression, dans l'influence que les revendications politiques ont sur l'organisation et la gestion du social. Elle invalide donc les aspirations démocratiques à la distribution de la parole, à l'expression de l'opinion publique. La résistance, telle que perçue par Foucault, n'est plus théorisée en termes de lutte ou de combat, mais comme possibilité stratégique que l'individu peut choisir concernant les différents modes d'action ou de conduite. Le pouvoir peut donc également être pensé à travers la capacité des acteurs kanaks à organiser des processus d'échanges interactionnels et médiatisés favorables à leurs intérêts.

Évolution des usages des médias par les Kanaks depuis la fin des années 1968 : une remise en question de la notion d'espace public

Après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à la fin des années 1960, la situation géopolitique mondiale connaît des changements, et l'apparition de mouvements de décolonisation s'est manifestée avec le développement de nouveaux acteurs sur la scène politique. Des peuples colonisés vont alors démêler le contrôle médiatique, ils ne désirent plus adhérer à l'idéologie colonialiste dominante dans la communication. Les formes de revendication se traduisent notamment par la création de leurs propres médias. L'autoreprésentation a ainsi pris naissance dans les mouvements de résistance, qui ne demandent qu'à convaincre le monde extérieur de leurs conditions de vie injustes. Lorsque le mouvement de résistance se transforme en mouvement de libération, ses membres revendiquent un réajustement de leur désignation, et cherchent à décider de la représentation de leur existence. Ainsi, dans les années 1970, la conception du pouvoir change pour la société kanake et génère, au sein de « sphères entières de la vie et de l'activité privée, [une] politisation qui cherche à trouver des solutions politiques différentes et alternatives aux problèmes de la vie quotidienne » (Levasseur, 2006, p. 385). La participation politique des Kanaks sur la scène calédonienne tente de rééquilibrer les rapports de pouvoir au profit du changement social. Celui-ci passe notamment par la multiplication de tactiques politiques et communicationnelles qui occuperont la sphère publique. La création de médias kanaks, de partis politiques et l'organisation de manifestations ont été les instruments principaux de ces tactiques de promotion identitaire et politique.

Des leaders kanaks (Gorodey, Naisseline, Poigoune, Tjibaou, etc.) ont développé des tactiques efficaces pour la création de médias; les revendications sont alors diffusées par leurs médias et un imaginaire de l'action prend place. Par exemple, Radio Djiido a su négocier avec le gouvernement pour obtenir une fréquence sur les ondes hertziennes. En élargissant les possibilités de réception des messages kanaks, l'autoreprésentation a ainsi plus de répercussions et de rayonnement dans la sphère publique. Cependant, même si la sphère calédonienne des communications médiatisées s'est développée dans les dernières années, elle n'a pas pu s'émanciper, principalement en raison du monopole des télécommunications. En effet, la Nouvelle-Calédonie se trouve encore dans une situation monopolistique et centralisée en matière de communication. Une seule organisation est présente : l'Office des postes et télécommunications de la Nouvelle-Calédonie (OPT-NC). Dépendant du Bureau

d'études des postes et télécommunications d'outre-mer, l'OPT-NC a été créé en décembre 1956 et mis en service le 1^{er} janvier 1958. Le bureau a été l'enjeu d'un transfert de compétences suite à l'accord de Nouméa en 1998. Le 1^{er} janvier 2003, l'OPT-NC est devenu un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). L'OPT-NC est en charge de la gestion de nombreux services, dont tous les services de communication : courriers, services financiers, banques postales, télécommunications (internet et téléphonie analogique ou numérique), gestion et émission de l'annuaire et du service de renseignements. C'est le seul opérateur téléphonique local, fixe, portable (Mobilis) et télécarte (iZi). Il s'occupe également de l'abonnement forfaitaire d'accès à l'ADSL et gère les communications radio maritimes à travers la station côtière et les PC Secours en mer. L'OPT-NC entraîne une situation monopolistique, et en l'occurrence, les prix de communication sont très élevés sur le territoire. Cette situation de monopole de l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), qui se juxtapose à celui du contrôle de l'information, rend difficile l'accès à l'information. La réglementation est toujours aux prises avec un cadre juridique unique et doit prendre en compte les spécificités de la COM. Aujourd'hui, des projets de médias numériques (télévision en ligne, presse en ligne, etc.) ont vu le jour, alors qu'auparavant, la prise de parole d'acteurs politiques et sociaux se limitait en grande partie aux médias écrits.

La coexistence de deux réseaux de communication en Nouvelle-Calédonie est complexe. Il existe des réseaux formels (chaîne de l'État et opérateurs privés), et informels (média numérique, radio, etc.), dont seulement certains de ces derniers tendent à s'institutionnaliser. Les acteurs médiatiques en Nouvelle-Calédonie ne demandent qu'une ouverture plus large pour le « débat public », notamment afin de discuter du processus d'autodétermination. Ce débat mobilise les acteurs politiques, médiatiques et sociaux des divers groupes ethnoculturels et s'implique à différents niveaux, entre auteurs et destinataires du droit. Ces acteurs partagent une culture historique, politique et des codes symboliques communs qui génèrent un « espace communicationnel » (Dacheux, 2003). Cet espace s'inscrit dans l'« espace public » au sens habermassien (1993), c'est-à-dire un espace dans lequel la participation politique a lieu grâce aux moyens de discussions, représentant une arène de relations discursives. Érik Neveu décrit que l'espace public selon Jürgen Habermas offre « un socle pour renouveler l'analyse politique, penser son articulation au culturel, introduire une réflexion qui explicite et sollicite à la fois la catégorie de la *communication* comme médiation centrale des rapports sociaux » (Neveu, 1995, p. 38). Cependant, Nancy Fraser critique Habermas sur le concept d'espace public puisqu'il

ne va pas jusqu'à exposer un modèle nouveau post-bourgeois de sphère publique. De plus, il ne problématise jamais explicitement certaines hypothèses discutables, sous-tendant le modèle bourgeois. En conséquence, *L'Espace public* se termine sans proposer de conception de la sphère publique qui soit suffisamment distincte de la conception bourgeoise pour servir les besoins de la théorie critique actuelle. (2001, p. 129)

L'espace public d'Habermas se révèle en quelque sorte universel, unique et médiatique. Cette notion est « ainsi condamnée à agir à un tel niveau de généralité qu'il confine à l'abstraction, à l'outil idéal plus apte à produire des constructions

rhétoriques élaborées qu'à prendre en compte les phénomènes » (Ballarini, 2010, p. 15). Les représentations kanakes se sont multipliées en masse, notamment pour faire pression sur les rapports de domination générés par la politique locale. La sphère publique calédonienne est ainsi née de conflits et de contre-publics qui souhaitaient désinstrumenter la domination pour construire un idéal utopique.

Les sphères publiques impliquées au monde médiatique ne riment plus nécessairement avec des rencontres directes. L'introduction des médias numériques a modifié le caractère public et privé dont la définition varie selon les usages liés à des caractéristiques culturelles. Pour pouvoir étudier cette dialectique, il faut prendre en compte « les composantes du comportement individuel à l'intérieur de la population et les relations entre une population et son milieu économique, culturel, social » (Bonnafous-Boucher, 2004, p. 42). À travers l'étude de cette dialectique, on note « l'avènement du social », illustrant un effacement des frontières entre sphère privée et sphère publique au bénéfice d'une dépolitisation générale de la société (Arendt, 2002) et d'une généralisation au profit d'une logique administrative. Cette dernière s'est installée tant au niveau du pouvoir que du contre-pouvoir par des revendications orientées vers la défense des droits sociaux et culturels de l'individu. Cet effacement des frontières, comme nous le verrons de façon plus détaillée plus loin dans ce texte, va de pair avec l'individualisation de la prise de parole kanake. Ainsi, le social se rapporte de plus en plus à la croissance d'une économie capitaliste, aux aspects de la vie en société, de la société civile, de la sociabilité et de la société de masse (Benhabib, 1996). Au fil du temps dans la société kanake, ces éléments ont pris une place de plus en plus importante.

À l'époque coloniale, les Calédoniens davantage formaient un « bloc » identitaire fermé, marginalisant le peuple kanak. En raison de leur non-reconnaissance identitaire et des différents mécanismes d'exclusion sociale et économique, les Kanaks ont pris la parole et ont produit des discours identitaires avec l'aide d'une action collective politique kanake. Parfois, celle-ci donnait lieu à une mobilisation ethnique, c'est-à-dire que leur discours excluait les non-Kanaks. À partir de cette époque, un autre regard est alors porté sur les enjeux de la Nouvelle-Calédonie, donnant « accès à une autre dimension de la réalité sociale qui n'est plus seulement celle de la domination, mais celle des rapports de pouvoir et leur dynamique conflictuelle » (Macé, 2006, p. 1). Ces dynamiques conflictuelles sont notamment liées au phénomène de politisation des médias en Nouvelle-Calédonie et de l'expression journalistique, qui a pour cause le durcissement du rapport entre indépendantistes et non-indépendantistes. En raison du processus de réconciliation des différents groupes ethnoculturels et du « destin commun », issu de l'accord de Nouméa qui permet une négociation du processus d'autodétermination et du référendum prévu d'ici 2018, les médias en Nouvelle-Calédonie tendent vers un processus de dépolitisation pour devenir des « médias citoyens ». Le gouvernement calédonien, qui construit à l'heure actuelle une citoyenneté avec des règles précises, a des difficultés à faire en sorte que cette citoyenneté ne soit pas fragmentée par les différents conflits préexistants entre les groupes ethnoculturels. À travers cette logique du « destin commun », les instances juridiques et gouvernementales s'avèrent *de facto* les médiateurs les plus importants. Ainsi, les communautés politiques perdent de leur virulence pour essayer d'obtenir le consensus sur

la citoyenneté, et le politique laisse davantage la place au juridique. Mais il est délicat de critiquer ce processus de citoyenneté en cours, dans la mesure où les Kanaks ont, auparavant, lutté pour celui-ci, et à présent ils souhaitent faire partie du « destin commun ». Cependant, les opinions opposées à ce « destin commun » sont constamment présentes dans les médias de la Nouvelle-Calédonie. Ce mode de régulation pour définir l'avenir du pays influence la constitution et le fonctionnement de la sphère publique. À ce sujet, Nancy Fraser (2001) souligne l'importance, dans les processus démocratiques, d'impliquer les citoyens au sein des résolutions publiques les concernant, avec des organes de codécisions outrepassant les structures de consultation opérées par les pouvoirs publics. La Nouvelle-Calédonie, tel que noté dans l'accord de Nouméa, est en pleine élaboration interculturelle de signes identitaires. Elle doit créer un langage symbolique rassembleur qui sera médiateur et médiatisé. Ainsi, « l'avenir doit être le temps de l'identité, dans un destin en commun » et demande à penser « des signes identitaires du pays, nom, drapeau, hymne, devise, graphismes des billets de banque ... en commun, pour exprimer l'identité kanak et le futur partagé entre tous » (accord, 1998). Un comité de pilotage mis en place le 11 avril 2007 est dirigé par Déwé Gorodey, écrivaine kanake et membre du gouvernement chargée de la culture, de la condition féminine et de la citoyenneté. À l'heure actuelle, deux signes ont été créés, l'hymne sous le nom de « Soyons unis, devenons frères » et la devise « Terre de parole (avril, 2008), terre de partage ». Cependant, à travers les médias numériques, des Kanaks contestent ces choix et demandent une plus grande participation de la part des citoyens pour l'élaboration de ces signes.

L'apparition des médias kanaks est issue des mouvements politiques kanaks autonomistes, puis indépendantistes. Cet intérêt a donc été prédominant dans la création des tactiques de communication des Kanaks et de leur représentation. Par exemple, dans les années 1960 et au début des années 1970, *Le Réveil canaque* a été édité par le groupe radical d'étudiants kanaks indépendantistes, les Foulards rouges. En 1964, est apparu l'hebdomadaire du Mouvement populaire calédonien, le *Journal Calédonie*, lequel est devenu plus tard *La voix du Cagou*. En 1975, Jean-Paul Caillard a publié *Les Calédoniens*, un journal qui laisse une place importante aux revendications kanakes et à l'idéologie d'indépendance mais, faute de moyens financiers, le journal a cessé de paraître en 1976. Plusieurs autres mouvements autonomistes ont créé leurs propres médias, entre autres, l'Union progressiste multiraciale avec *L'Avant-garde*, le Parti de libération kanak (Palika) avec *Le Kanak*, Libération Kanak Socialiste avec le *Réveil Kanak* et le Front de libération kanak et socialiste (FLNKS) avec le bimensuel *Bwenando*. Ce dernier média, comme plusieurs de l'époque, a mis en lumière la notion d'unité « noire » et celle du discours international de lutte anticolonialiste en faisant référence à l'Amérique latine, aux Antilles, à l'Afrique du Sud, etc. Ces médias de partis kanaks ont pris régulièrement en exemple les anciennes colonies françaises qui ont pu obtenir leur indépendance. Dans les discours médiatiques kanaks, l'idéologie d'indépendance laisse entendre qu'elle permettrait d'atténuer les inégalités du peuple colonisé. En réalité, les « nouveaux » discours médiatisés de cette époque ont opté pour une approche internationaliste par rapport à la libération, la décolonisation et l'indépendance. L'objectif des médias kanaks des années 1970-1980 était alors de fournir une nouvelle perspective sur l'actualité et sur les enjeux sociaux du droit à

l'information et à communiquer. En effet, le contenu des revendications kanakes n'est que très peu exprimé dans les médias calédoniens (*Nouvelle-Calédonie 1^{ère}*, *Les Nouvelles calédoniennes*, etc.), qui choisissent souvent de mettre l'accent sur la forme de l'événement au milieu d'une représentation du spectaculaire. Cette préférence éditoriale ne met pas en valeur les motivations des revendications kanakes qui demandent généralement un rééquilibrage de leur situation au niveau économique et social, mais plutôt l'aspect conflictuel.

L'apparition de ces médias kanaks a sensiblement nourri les imaginaires sociaux calédoniens, déstabilisant l'information officielle. En revanche, la création de ces médias permet d'avoir accès à la production de sens (Dubois & Langlois, 2006, p. 11), outrepassant les formes hégémoniques de la représentation.

Portrait des formes de résistance dans un contexte de censure

Sous la mandature de Jacques Lafleur, président de la Province Sud de 1989 à 2004, la Nouvelle-Calédonie bénéficiait de peu de liberté d'expression, comme l'exprime Étienne Dutailly, le directeur du journal satirique le *Chien bleu* : « À l'époque il y avait une chape de plomb sur la Calédonie, il y avait un homme tout puissant, qui s'appelle Jacques Lafleur, il était vraiment le parrain du milieu politique local, rien ne se faisait sans lui. Il n'y avait pas de médias. Les médias étaient assez complaisants » (entretien, 2011). Ce n'est qu'après cette période—2004—donc relativement tardivement, qu'une « effervescence communicationnelle », notamment sur internet, s'est amorcée pour les habitants de la Nouvelle-Calédonie. Par exemple, des journaux écrits tels que *Le Kanak* n'ont vu le jour sur internet qu'en 2009, ou le blog *Naku Press* à la fin de l'année 2010. Auparavant, avec la fondation de partis politiques comme l'Union calédonienne en 1951, Benoît Trépiéd a démontré comment dans la région de Koné, les Kanaks ont senti « une liberté d'expression » par la possibilité de « dire les choses », de « parler » (2010, p. 289). Mais la vérité est plus complexe que l'on peut le penser, si en se référant à Foucault on comprend que « décrire historiquement les procédures par lesquelles, dans l'histoire, des discours de vérité transforment, aliènent, informent des sujets et par lesquelles des subjectivités se construisent, se travaillent à partir d'un dire-vrai » (Gros, 2004, p. 12). Le sujet pourra connaître des vérités sur le monde, mais « selon quels processus historiques ces structures de subjectivation se sont-elles nouées à des discours de vérité »? (Gros, 2004, p. 12) L'histoire kanake a un statut ambigu, car elle est à la fois événement et récit controversé qui a longtemps été l'apanage du gouvernement français. Néanmoins, les revendications médiatisées kanakes ont permis une autoreprésentation ouvrant la voie à de nouvelles interprétations de l'histoire. Cela a par exemple été le cas pour le crâne du chef Atai⁴, symbole de résistance à la France, dont son histoire réinterprétée à maintes reprises a reconfiguré les imaginaires sociaux puisqu'elle mobilise les Kanaks autour de revendications culturelles et politiques. Une page Facebook, *Atai résurrection (retour du crâne d'Atai)*, a été créée par des Kanaks qui publient des informations sur Atai, l'investigateur de la révolte de 1878, et demande à ce que son crâne revienne au pays. Ces revendications ont eu gain de cause. Le 28 août 2014 le crâne d'Atai a été remis officiellement au Muséum national d'histoire naturelle par la ministre des Outre-Mer, George Pau-Langevin, aux clans de l'aire coutumière concernée. Le crâne du Grand Chef Atai et de son compagnon « Le Sorcier » sont arrivés

en Nouvelle-Calédonie le 2 septembre 2014. Ils ont été remis à la tribu de Petit Couli à Sarraméa. Un an plus tard, une levée de deuil a été accompagnée de nouvelles cérémonies coutumières. Ce type de réécriture de l'histoire est important. Il se médiatise notamment par la voix des Kanaks « engagés » sur des sujets politiques et sociaux, réfléchissant dans une perspective de transmission des bénéfices de leurs actions de revendication. Cette situation permet ainsi de nouvelles formes d'autoreprésentation dans lesquelles les médias deviendraient des activateurs de changements sociaux et culturels (Miège, 1996, p. 122). Ce rapport à l'autoreprésentation et l'autodéfinition n'est pas sans contraintes. Il implique en quelque sorte la liberté sous les deux formes définies par Foucault (1976) : celle qui vient de l'insertion du sujet liée aux jeux de vérité et celle de l'identification dans une perspective de transformation. La deuxième forme de liberté permet au sujet d'éliminer et de choisir pour savoir ce qu'on espère garder en soi. L'enjeu entre ces deux libertés se représente entre la pratique de soi, pour laquelle le sujet intègre des modèles identitaires, et le souci de soi, qui s'inscrit dans le choix et donc, permet de s'approprier l'identité qui pouvait antérieurement appartenir à d'autres.

Les revendications kanakes participent au processus historique et opposent les notions d'appartenance et de différence. Pour Foucault, la politique identitaire et l'éloge de la « différence » ont contribué à penser la résistance, car il « affirme que le point de départ de son investigation des relations de pouvoir se trouve dans les formes de résistance à celui-ci » (Bordeleau, 2012, p. 22). Par exemple, le régime de l'indigénat a marqué les tactiques de résistance du peuple kanak organisées autour de la récupération de ses terres, devenant l'objet même de résistance kanake. Aujourd'hui, dans la sphère internet, la revendication de liberté chez le peuple kanak génère une dialectique de résistance et de domination entre l'idéal et le matériel. L'action fait partie de cette volonté idéale de liberté et elle peut être située dans différents répertoires au fil du temps. En réalité, la résistance a commencé très vite après le début de la colonisation, mais « la participation aux institutions politiques est un fait relativement récent » (Monnerie, 2003, p. 5) en Nouvelle-Calédonie et également dans le Pacifique. La naissance de la résistance océanienne s'est aussi organisée dès le moment de la prise de possession des terres. Les Maoris de Nouvelle-Zélande, dont le mouvement de résistance se transforma en représentation politique et bénéficia de manière précoce, en 1867, de quatre sièges au Parlement, en constituent un exemple important dans la région. Quant au peuple kanak, ce n'est qu'avec les accords de Matignon-Oudinot (1988) lui accordant une participation politique dans les institutions calédoniennes qu'il obtint une représentation appréciable, coutumière et politique. Cette représentation a considérablement modifié leurs tactiques de résistance au colonialisme français. Dans le cas du peuple kanak, la résistance ne représente pas nécessairement l'aboutissement d'une forme identitaire, mais davantage une phase initiale de sa revendication pour accéder à ce qui a été nommé le « réveil canaque » dans les années 1970.

Depuis 1969, de jeunes Mélanésiens, les Foulards rouges, emmenés par Nidoische Naisseline avaient lancé un mouvement qu'ils avaient appelé *Le réveil canaque*. Ils posaient le débat sur l'avenir du Territoire en termes

totale­ment nouveaux, en termes de reconnaissance des Canaques en tant que Canaques. Ils rappelaient que cette terre était celle de leurs pères, la leur, et que l'avenir ne pourrait pas se construire sans les Canaques. (Levallois, 1995, p. 125)

La revendication kanake actuelle porte encore en elle l'objectif de se faire accepter, de se dé-marginaliser. Durant le « réveil canaque », les discours de la négritude et de l'anticolonialisme illustraient une tentative de dé-marginalisation. Bien que ces causes restent présentes dans les discours politiques kanaks, les revendications médiatisées kanakes aujourd'hui s'intéressent davantage aux droits et à l'égalité des ressources, et les Kanaks semblent s'organiser autour d'une résistance symbolique grâce à une reconstruction du cadre social et politique. La dialectique de la marginalisation et de la résistance du peuple kanak peut par moment se projeter vers l'oubli même du pays sur la scène internationale. Pour cette raison, des efforts sont générés pour replacer le pays et les revendications kanakes sur cette scène. Les Kanaks construisent alors des valeurs communes et hybrides au travers des mises en scène de présentations de soi qui, dans leur globalité, aboutissent à une autre représentation collective. Les mises en scène tendent ainsi à se constituer par de nouvelles formes d'engagement issues des pratiques culturelles et médiatiques. La connectivité permet, dans ce cadre, de reconfigurer la vie civique en provoquant un changement dans les interactions sociales mutuelles.

L'individualisation et les nouvelles formes d'engagement politique

Les médias numériques ont créé de « nouveaux » espaces d'expression, et de manière globale et simplifiée, les jeunes internautes kanaks préconisent davantage des formes indirectes de participation politique. Par exemple, le mouvement hip hop représente des pratiques culturelles fondées sur des mouvements de revendication. Le but des acteurs culturels kanaks issus de ce mouvement est de promouvoir « leur » production de sens afin de rassembler les gens et tenter d'avoir une influence sur les discours sociaux pour accroître leur représentativité. Néanmoins, la participation culturelle et sociale, au niveau collectif, a nécessairement des effets sur la dimension politique, puisqu'elle se réunit autour de valeurs communes et d'intérêts particuliers. La participation sociale n'est pas nécessairement synonyme de cohésion sociale et, bien qu'elle ait par sa force d'attractivité la capacité de créer du lien, elle peut aussi le défaire. Le processus de mise en discussion est aidé par la publication de thématiques ouvertes, qui sont ensuite commentées au cours d'interactions médiatisées et influencées par les individus, ce qui occasionne un élargissement des problématiques de départ. Cependant, ce processus préconise une approche individuelle de la revendication.

Une caractéristique saillante de l'époque moderne est l'accentuation du processus d'individualisation, dans lequel Foucault envisage le biopouvoir comme une logique entre l'espèce et l'individu, nommé le « seuil de modernité biologique d'une société » (Foucault, 1976, p. 188). À ce moment, il s'est développé des pratiques de classification, par exemple entre le centre et la marge, qui conduisent vers de nouvelles exclusions. La réflexivité individuelle prend alors de l'importance et la constitution du *self* devient un projet. Pour les revendications médiatisées kanakes qui datent des années 1970, la production de sens était davantage faite d'instances collectives, l'individu s'inscrivant dans une organisation sociale. Avec « la radicalisation des valeurs modernes » (Offe,

1985, p. 853), la production identitaire et du sens s'émet davantage à partir de l'individu. Il semble ainsi y avoir un désencastrement des liens entre l'individu et la société, et un affaiblissement des formes collectives de socialisation.

Sur internet, l'apparition de la prise de parole de manière individuelle provoque un flou des frontières entre le privé et le public (Klein, 2001). Dans l'espace discursif sur internet, « la ligne de partage entre sociabilité privée et débat public est trouée par une nouvelle sensibilité qui conduit les individus à s'exposer et à tisser, devant les autres, les fils entre leur vie personnelle et les enjeux publics » (Cardon, 2010, p. 11). En effet, nous avons pu constater une interpénétration du privé et du public engendrant des transformations des liens sociaux entre l'individu en lui-même et entre l'individu et le groupe. À la lumière de notre corpus numérique, il apparaît que des aspects de l'individualité tendent à prendre une place considérable dans la prise de parole. En conséquence, les modalités d'engagement deviennent davantage personnelles. Ces constatations font écho aux recherches de Fabien Granjon sur les mouvements altermondialistes, où il a notamment essayé de montrer « comment les technologies de l'internet actualisaient certaines des modalités d'engagement propres aux nouvelles formes d'action politique. En ce sens, le réseau des réseaux pouvait être envisagé comme un investissement de forme adaptée à certains des besoins et des injonctions du "néo-militantisme" » (2002, p. 2). De nouvelles formes de mobilisation illustrent des « communautés d'action qui ne préexistent pas à l'engagement de ses membres et évoluent parallèlement aux projets de mobilisation » (Granjon, 2002, p. 4). Le contexte calédonien est marqué par un désenchantement de la part des jeunes kanaks concernant les institutions et les acteurs traditionnels de la politique. Leurs revendications médiatisées s'inscrivent ainsi davantage dans des espaces informels d'expression tels que Facebook, et ils publient sur des sujets et des causes qui sont plus reliés à l'actualité qu'ils ne sont les signes d'un réel engagement.

Les jeunes Kanaks (autour de vingt ans) que nous avons interrogés ont affirmé participer davantage à des causes sur internet concernant leurs intérêts du moment. Au contraire, les Kanaks plus âgés qui ont vécu, par exemple, les « Événements » de 1984-1988 s'expriment davantage sur des sujets qui leur permettent de défendre leurs convictions politiques et de continuer le « combat » tel que décrit par Michel de Certeau et Luce Giard :

Les combattants ne portent plus les armes d'idées offensives ou défensives. Ils avancent camouflés en fait, en données et en événements. Ils se présentent en messagers d'un "réel". Leur tenue a la couleur du sol économique et social. Quand ils progressent, le terrain lui-même a l'air d'avancer. Mais, en fait, ils le fabriquent, ils le stimulent, ils s'en masquent, ils s'en créditent, ils créent ainsi la scène de leur loi (1990, p. 270).

Le changement des pratiques de communication s'accompagne d'un changement de génération, mais aussi du fait de l'apparition d'internet et de ses différentes plateformes de communication. Ainsi se télescopent des visions différentes du monde et du pouvoir.

Dans ce contexte communicationnel, l'internaute kanak a la possibilité de se replier sur lui-même, et de s'affilier à des flux communicationnels principalement

reliés à ses valeurs culturelles. Il opérerait alors pour une réalité limitée et définie par lui-même, dans une sphère qui offre pourtant une grande diversité. Pour Hannah Arendt, la condition du politique est la pluralité, donc le repli dans la solitude s'avère dangereux pour la politique puisqu'il n'aide pas à entrevoir « la pluralité de tous ces êtres uniques » (2002, p. 19) qui composent le monde. Abordant le sujet de l'engagement sur internet, certains de nos interlocuteurs kanaks ont exprimé que cela leur donnait aussi la possibilité de se libérer et d'aller à la rencontre de nouvelles personnes et de diverses opinions. Des besoins d'évasion et de repli identitaire peuvent donc se juxtaposer. Cependant, il faut savoir nuancer cette dichotomie ouverture/repli sur soi, car les dynamiques inhérentes aux individus s'adaptent selon les contextes (professionnels, personnels, etc.) et selon les univers (numériques et « réels »).

Un autre point à prendre en compte concerne la dimension de gratuité qui pèse lourd dans les possibilités de la participation et des débats, tant au niveau des plateformes de discussion que des médias écrits diffusés sur le web et les médias numériques. En effet, nos interlocuteurs kanaks ont révélé comment la gratuité des contenus sur internet favorise leur curiosité et aide à la médiatisation des différents points de vue. Ainsi, le contexte de production des discussions reste diversifié, mais la circulation des énoncés entre les différents médias numériques semble dévoiler l'ambiguïté de cette diversité, car le débat peut devenir un lieu de confrontations ou un soliloque. Internet organise les contacts et produit une sphère d'échanges de par ses différents moyens de communication. À travers les revendications médiatisées, un échange d'idéologies politiques se joue, propres à chacun et en relation avec différents groupes d'intérêt. À l'opposé, la communication « digne » d'échange est souvent signe d'une réciprocité du désir de partager des opinions. Cette organisation relationnelle n'est ainsi pas inscrite dans l'affrontement, et le pouvoir se comprend davantage comme un « mode d'action sur l'action des autres », ou alors comme une « conduite sur la conduite des autres » (Foucault, 2001, p. 1054). Cette notion de conduite qui peut être entendue dans un double sens, celui de conduire un autre ou de se conduire soi-même, ouvre la possibilité d'une résistance. Celle-ci n'est pas pensée en tant que lutte ou guerre, mais davantage de manière stratégique de la part de l'individu.

Internet dans ce cas renforce les pouvoirs de l'offre de l'engagement, diversifie le pouvoir et augmente la coopération par thématique. Toutefois, ces modes d'engagement ont également des limites, notamment en ce qui concerne l'impact politique. S'ils se révèlent, en réalité, adaptés à la société informationnelle, la participation politique des internautes kanaks semble pour l'heure très peu intégrée par les acteurs politiques et sociaux.

Les nouvelles chances de visibilité à travers des tactiques de multiplication des affiliations collectives identitaires

Les associations pour l'éducation, la culture et le social créées en France et en Nouvelle-Calédonie concernant le peuple kanak sont peu nombreuses, mais elles fournissent des efforts dans le but d'augmenter la visibilité des revendications kanakes. Bien que leurs réflexions ne soient généralement pas médiatisées, les Kanaks promeuvent leurs activités à l'échelle internationale par leur participation à des actions thématiques qui les concernent, pour développer leur réseau de solidarité. À travers ces nouveaux

développements, il y a une refondation des liens de solidarité extranationaux motivés par un intérêt commun. Les réseaux de solidarité ont eu tendance à s'organiser autour de thématiques émises par les organisations internationales. En effet, « le droit international a permis la mise en œuvre d'un certain nombre de textes qui sont aujourd'hui devenus des outils juridiques à la disposition des peuples » (Graff, 2012, p. 67). Depuis 2001, la délégation kanake participe activement aux réunions des Nations Unies à Genève pour les sessions du Groupe de travail sur les populations autochtones. Leur intégration au sein de ce dispositif a fait transcender les revendications d'indépendance à l'autodétermination interne, des revendications au nom d'un peuple à celle de droits individuels. Cependant, le peuple kanak reste toujours inscrit sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU. Les lois et programmes des Nations Unies, bien qu'utiles pour la réalisation de ce type de projet, ont toutefois mis en place, à une échelle globale, des mécanismes complexes tendant à dépolitiser les actions qui en découlent (Barnett & Finnemore, 2004). Depuis les dix dernières années, la visibilité concernant le peuple kanak sur internet (site web institutionnel, blog, Facebook, Twitter, etc) s'est accrue de manière importante, notamment car elle s'est vue reliée à la cause de l'autochtonie. En retour, ce phénomène a nécessairement une influence sur l'identification et la représentation du peuple.

En revenant sur la notion de résistance (Foucault, 1976) abordée en introduction, nous constatons ainsi que la relation de « vis-à-vis », avec internet, des actions métapolitiques médiatisées ouvre le processus relationnel jadis confiné à deux blocs identitaires (kanaks et non kanaks) sur d'autres groupes politiques liés par des thématiques communes (autochtonie, décolonisation, etc.). Dans ce cas, peut-on encore parler de résistance? Les pratiques de liberté ne l'auraient-elles pas emporté sur la résistance? Selon Hannah Arendt :

Pour être libre, l'homme doit s'être libéré des nécessités de la vie. Mais le statut d'homme libre ne découlait pas automatiquement de l'acte de libération. Être libre exigeait, outre la simple libération, la compagnie d'autres hommes, dont la situation était la même, et demandait un espace public commun où les rencontrer—un monde politiquement organisé, en d'autres termes, où chacun des hommes libres pût s'insérer par la parole et par l'action. (1989, p. 192)

Est-ce que le fait de s'exprimer plus librement permet d'être libre? Les phénomènes médiatiques numériques de solidarité deviennent certes un lieu d'expression de la liberté humaine, mais à l'heure actuelle, ils semblent représenter davantage un processus d'administration des besoins vitaux.

Arendt a permis de penser « la rencontre des subjectivités politiques dans un espace public et la prise en charge collective du monde : la démocratie, élément central de la rationalité politique moderne » (Nadeau-Dubois, Pelletier, Vincent, 2012, p. 37). Ce rapport au monde s'est développé depuis un moment pour les peuples opprimés, puisque la liberté, pour différentes raisons (censure, autocensure, pouvoirs dissymétriques, etc.), reste limitée. Ainsi, des leaders kanaks de la société civile et politique ont développé des tactiques de communication en s'associant à différentes causes pour ouvrir leurs possibilités d'action. Par exemple, un des membres de

l'association kanake/néo-calédonienne basée à Toulouse, « La Pirogue », a expliqué qu'il existe très peu d'organisations non gouvernementales (ONG) kanakes qui détiennent le statut délivré par le Conseil économique et social (ECOSOC), un organisme qui effectue la liaison entre les ONG et les instances onusiennes. Cet organisme est, par ailleurs, « le seul organe officiel des Nations Unies permettant la participation des ONG. Le statut ECOSOC est une sorte de sésame pour les ONG, il permet d'obtenir des accréditations donnant la possibilité d'accéder à tous les grands événements et permet également l'obtention du temps de parole » (rapport, 2011). Dès lors, les associations kanakes doivent utiliser leurs réseaux pour obtenir les financements nécessaires à la prise en charge des déplacements dans les réunions internationales. Pour faire face aux différentes contraintes, les associations cherchent donc à développer de nouvelles opportunités de mise en visibilité qui peuvent être offertes par ces processus d'identification à différents réseaux. Dans le développement de leurs tactiques de communication, l'« avènement du social », avec l'assimilation des aspects conformistes de la société de masse et de la croissance d'une économie capitaliste, a eu des conséquences sur les types de visibilité choisis par les revendicateurs kanaks.

Sur internet, l'administrateur du média numérique joue un rôle important de médiation dans la communication, car sa logique de régulation des interactions médiatisées a tendance à orienter les membres du groupe vers des thématiques choisies. Ainsi, il peut filtrer les commentaires et décider de l'information publiée. Force est alors de constater que la sémantique choisie et communiquée divulgue une prise de position. Par exemple, le nom du média numérique a des répercussions importantes sur la signification du contenu publié, notamment en relation avec les liens de solidarité, et donne nécessairement un indice sur le positionnement politique. Ainsi, l'affiliation des internautes à un média numérique peut servir à identifier les thématiques et les intérêts de ceux-ci. Ce type de visibilité fait à la fois partie de ce qu'Olivier Voirol (2005) qualifie de visibilité « pratique » et « médiatisée ». « Pratique », car :

L'action concertée passe ici par une capacité de percevoir l'action d'autrui, de l'anticiper et de synchroniser son agir, de saisir son statut catégorique et de prévoir ses actes en conséquence, de saisir les caractéristiques générales d'une scène par des observations rapides limitées au coup d'œil dans un bref laps de temps. (p. 12)

L'auteur explique concernant la visibilité médiatisée que :

Le développement historique des médias ... permet d'étendre considérablement les interactions à travers le temps et l'espace. Les acteurs accèdent désormais à la connaissance d'événements délocalisés de manière quasiment instantanée. Acteurs et événements deviennent visibles pour autrui en dehors des espaces immédiats d'interaction. Cette médiatisation et cette déspecialisation croissante libèrent des contraintes de la co-présence et conduisent à un élargissement de la visibilité. (p. 15)

Pour rattacher cette affirmation à notre cas, en raison de cet « élargissement de la visibilité », d'autres formes de solidarité symbolique deviennent envisageables. En effet, sur internet, les groupes associatifs kanaks peuvent s'affilier à plusieurs autres

groupes associatifs jamais rencontrés. Toutefois, comme nous l'explique un interlocuteur kanak vivant en France depuis plus d'une dizaine d'années et représentant une organisation kanake :

Les solidarités qui perdurent sont celles avec qui nous avons lié des connaissances, parce que nous nous sommes côtoyés d'année en année dans les différents événements. ... J'ai plus de confiance en l'information qui vient des groupes que je connais, mais il m'arrive de transférer de l'information des organisations avec lesquelles je pense avoir une affinité. Il y a trop d'informations sur internet, je ne sais plus quoi choisir, dans ces moments, je prends plus en compte l'information qui vient des partenaires que je connais. (entretien, 2012)

Cependant, l'affiliation de l'internaute à une association sur Facebook n'est pas uniquement le reflet symbolique d'un lien de solidarité puisque l'espace rendu disponible par l'association semble davantage voué au débat qu'à l'engagement pour ses intérêts. Cette problématique de surinformation noie la visibilité de ces liens de solidarité des petites organisations. Olivier Voirol, concernant la visibilité médiatisée, en vient à dire que « dans une perspective historique, les médias ont contribué à déplacer les frontières du visible et de l'invisible, ce qui n'a pas été sans conséquence sur des processus sociaux plus amples comme par exemple la formation de soi ou encore la forme de la culture politique » (Voirol, 2005, p. 16). Cela a créé de nouvelles chances de visibilité à travers des tactiques de multiplication des affiliations collectives identitaires.

Au demeurant, cette multiplication des affiliations collectives s'inscrit à différents niveaux, comme celui des organisations internationales. Par exemple, les ONG internationales *Humanité* et *Survival* relient les peuples à des causes communes, et provoquent un sentiment de solidarité transnationale sous des thématiques qui réunissent et tissent des alliances par la reconnaissance croissante de leur identification commune. Cependant, les associations locales ne sont pas toujours au courant de ce lien de solidarité qui, au final, se maintient à un niveau symbolique. En effet, des peuples en processus d'autodétermination peuvent se retrouver présents sur des thématiques communes d'organisations et d'ONG internationales, mais ne s'inscrivent pas dans une action politique de solidarité au quotidien, sur le terrain. Ces mêmes alliances peuvent tisser des liens entre les différents réseaux sociaux, agrandissant la force de mobilisation symbolique, notamment pour la cause des autochtones et des mouvements de décolonisation dans lesquels le peuple kanak s'inscrit. À partir du point de vue de l'internaute kanak, par exemple, à l'intérieur des groupes Facebook de notre corpus numérique, nous observons, en fin de compte, que la recherche de solidarité ne représente pas nécessairement une tactique de communication, mais davantage un besoin d'expression. Des membres d'associations kanakes nous ont confié que leurs objectifs de communication sont inscrits dans une volonté de lobbying de leurs projets. Il faut ainsi se rendre à l'évidence : la sphère internet peut être le lieu de promotion des revendications et correspond à une évolution des formes de mobilisation qui a donné lieu à des changements des pratiques communicationnelles et sociales.

Conclusion

À travers les discours médiatisés véhiculant des mutations sociales, les revendications kanakes entraînent la production de nouvelles valeurs de liberté et de nouveaux sens sociaux. Les échanges médiatisés s'inscrivent dans un espace-temps différent de celui de la sphère publique calédonienne. Ainsi, la réception des messages peut être déconnectée de la situation globale. Internet et la fluidification de la communication peuvent aussi modifier l'espace-temps, individuel et collectif, qui se manifeste de manière empirique à travers des processus d'« auto » représentation, organisation, publication et promotion. Ces processus d'autodéfinition contournent les normes dominantes et peuvent être un élément suscitant d'autres types de conflit. Les revendications médiatisées des Kanaks cherchent à améliorer leurs conditions de vie, mais aujourd'hui, sur internet, elles n'ont pas le poids de l'action qui pourrait permettre de réels changements politiques. Nous avons confronté la notion d'espace public théorisée par Habermas avec celle d'auteurs contemporains (Dacheux, Fraser, Macé, etc.), mais ne faut-il pas aussi penser que cette sphère articulée autour d'internet puisse se définir davantage comme « un espace public partiel » (Miège, 2010)? En réalité, plutôt que de redéfinir l'« espace public », il serait sûrement plus fécond de convenir que ses frontières sont poreuses et sujettes à des changements. Avec l'apparition des médias numériques, l'action communicationnelle chez les Kanaks a pris de l'ampleur sur l'action politique, qui a atténué la réflexion critique au profit des processus d'identification favorisés par des intérêts socioéconomiques.

Dans un autre sens, il s'est introduit une personnalisation de la vie politique kanake par l'appropriation des médias numériques. Les leaders des associations travaillent de plus en plus en réseau, mais cela se traduit par une individualisation de la prise de parole dans la sphère internet. En l'occurrence, il émerge de nouveaux producteurs d'information à vocation publique qui ne sont pas nécessairement professionnels. Les revendications médiatisées kanakes illustrent une fiction d'égalité, caractéristique des imaginaires sociaux kanakes et aussi des imaginaires d'internet. Cet « espace public partiel » encourage les revendications personnelles qui deviennent plus directes et plus spontanées. De plus, la prolifération des médias numériques brouillant le niveau de visibilité, les revendications kanakes ont en conséquence moins de chances d'avoir une influence sur le système politique. Même si le système est oppressif, les possibilités de le contourner sans jamais vraiment le quitter existent toujours, et les revendications médiatisées kanakes, contournant les représentations idéologiques des médias dominants pour s'autoreprésenter, en sont un exemple instructif. En revanche, on peut noter qu'auparavant, les revendications kanakes s'inscrivaient davantage dans une confrontation au pouvoir (révolte de 1917, Événement 1988, etc.). Au fil du temps, les tactiques de communication se détournent à proprement parler de l'agir en tant que sujet en élaborant des pratiques de liberté qui se confrontent de moins en moins au pouvoir établi.

Avec les recherches de financement corollaires aux luttes pour des causes sociales (égalité d'emploi) et juridiques (aspect foncier), les revendications kanakes doivent, pour se faire connaître sur la scène mondiale, user de tactiques « internationales ». Les thématiques étant émises par les organisations internationales, ce phénomène a

produit de nouveaux jeux de vérité. Les débats publics deviennent des « problèmes sociaux », auxquels les personnes qui revendiquent cherchent à trouver des solutions pragmatiques, économiques et juridiques. Ainsi, les revendications médiatisées kanakes ont montré une grande ambiguïté concernant les perspectives d'avenir de ce monde à (ré)inventer. L'émancipation, tout comme la revendication, illustre cet optimisme de la finitude, c'est-à-dire de la croyance que la création d'une nouvelle situation permettra de tenir compte des demandes. En réalité, les phénomènes d'émancipation et d'adaptation représentent un processus de continuité indéfini. Il y a donc une historicité qui se crée, de l'apparition des revendications initiales à la construction et au partage des idéaux, voire à leur réalisation.

Notes

1. Avec la loi organique du 27 février 2004, il existe également le statut de pays d'outre-mer (POM). La Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie en font partie.

2. En Nouvelle-Calédonie, c'est dans le contexte mouvementé des années 1980, peu avant les accords de Matignon-Oudinot, que naît le *kaneka*. Ce style de musique, fortement inspiré du reggae jamaïcain et, dans une moindre mesure, d'autres genres musicaux afro-américains (jazz, blues, rhythm and blues, etc.), puise également ses sources dans les rythmes traditionnels mélanésiens. Pour cette musique, le choix du reggae et du blues provient du fait que ces styles se sont développés dans un contexte de « lutte » contre l'« oppresseur occidental ». Le positionnement exprimé dans les paroles de nombreux morceaux musicaux illustre l'importance de la liberté, une substance symbolique du phénomène de résistance, pour penser l'émancipation du peuple.

3. Lors de nos séjours entre la France et la Nouvelle-Calédonie, nous avons effectué 71 entretiens avec des calédoniens, dont 50 avec des kanaks.

4. En 1887, le décret du régime de l'indigénat est promulgué pour contrôler la population kanake. Plus tôt, en 1878, l'expropriation des terres données aux bagnards provoque une insurrection kanake menée par le grand chef Ataï. L'histoire raconte que ce dernier a été tué par un « ennemi » kanak. Sa tête, montrée à Nouméa, est conservée pour être, selon l'histoire, envoyée en métropole. Aujourd'hui encore, elle reste un symbole fort pour la société kanak.

5. En Nouvelle-Calédonie, le terme « Événements » est relié à ceux des années 1980. En 1984, il y a un mécontentement dû au nouveau statut donné par le secrétaire de l'Outre-mer socialiste, Georges Lemoine, où la question du plan foncier est mal traitée, selon le FLNKS. Le soutien à l'idée de l'« indépendance kanak socialiste » de Jean-Marie Tjibaou, défendue par une partie de la population, va se traduire par un conflit politique et ethnique. En 1985, la mort d'Éloi Machoro va augmenter les tensions. Dans les médias, le terme de « guerre civile » est mentionné. La Nouvelle-Calédonie est en état d'urgence et vit le couvre-feu. Le point culminant de ces événements est constitué par la prise d'otage de gendarmes sur l'île d'Ouvéa avant le second tour de l'élection présidentielle entre François Mitterrand et le premier ministre Jacques Chirac. Le Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale (GIGN), l'Escadron parachutiste d'intervention de la Gendarmerie nationale (EPIGN), une unité de l'armée de terre française (11^{ème} Choc) et le commando-marine Hubert s'engagent dans l'« opération Victor » qui se terminera par la mort de dix-neuf indépendantistes et deux militaires.

Références

Accord sur la Nouvelle-Calédonie signé à Nouméa. (1998). JORF n°121 du 27 mai 1998. URL: <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000555817>

L'Association kanak La Pirogue. (2011). Rapport inédit. *Les organisations non gouvernementales kanak à Genève*.

Arendt, Hannah. (1989). *La crise de la culture* (Patrick Lévy, trad.). Paris : Gallimard.

Arendt, Hannah. (2002). *Condition de l'homme moderne* (Georges Fradier, trad.). Paris : Pocket Agora.

- Ballarini, Loïc. (2010). *L'espace public au-delà de l'agir communicationnel. Quatre renversements de perspective pour sortir des impasses du modèle habermassien* [thèse de doctorat inédite]. Université Paris 8.
- Barnett, Michael et Finnemore, Martha. (2004). *Rules for the world: International organizations in global politics*. Cornell: Cornell University Press.
- Benhabib, Seyla. (1996). *The reluctant modernism of Hannah Arendt*. Thousand Oaks, California: Sage.
- Bensa, Alban. (1988). Colonialisme, racisme et ethnologie en Nouvelle-Calédonie. *Ethnologie française*, 18(2), 188–197.
- Bordeleau, Erik. (2012). *Foucault anonymat*. Montréal : Le Quartanier.
- Bounnafous-Boucher, Maria. (2004). *Le libéralisme dans la pensée de Michel Foucault. Un libéralisme sans liberté*. Paris : l'Harmattan.
- Cardon, Dominique. (2010). *La Démocratie Internet. Promesses et limites*. Paris : Seuil, La République des idées.
- Cardon, Dominique et Granjon, Fabien. (2010). *Médiactivistes*. Paris : Presses de Sciences Po.
- (de) Certeau, Michel et Giard, Luce. (1990). *L'invention du quotidien. Arts de faire*. Paris : Gallimard.
- Dacheux, Eric. (2003). L'Europe qui se construit: réflexions sur l'espace public européen. Saint-Étienne : Presses universitaires de Saint-Étienne.
- Dubois, Frédéric et Langlois, Andrea (dir.). (2006). *Médias autonomes: nourrir la résistance et la dissidence*. Québec: Lux Éditeur.
- Durkheim, Emile. (1986). *La division du travail* (préface de la première édition, 1893). Paris : Presse universitaire de France.
- Foucault, Michel. (1969). *L'Archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Foucault, Michel. (1976). *La volonté de savoir*. Paris : Gallimard.
- Foucault, Michel. (2001). Le sujet et le pouvoir [1982]. *Dits et écrits II, 1976-1988*. Paris : Gallimard, 1041–1062.
- Fraser, Nancy. (2001). Repenser la sphère publique: une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement (Muriel Valentina, trad.), *Hermès*, (31), 125–156.
- Graff, Stéphanie. (2012). Quand combat et revendications kanak ou politique de l'État français manient indépendance, décolonisation, autodétermination et autochtonie en Nouvelle-Calédonie. *Journal de la Société des océanistes*, 134, 61-83.
- Granjon, Fabien. (2002, avril). *Mouvement « anti-mondialisation » et dispositif de communication sur réseaux*. Communication présentée au 2001 Bogues Globalisme et pluralisme, Montréal. URL: <http://www.er.uqam.ca/nobel/gricis/actes/bogues/Granjon.pdf>
- Gros, Frédéric. (2004). Michel Foucault, une philosophie de la vérité. Dans Davidson, A.I & Gros, F (dir.). *Michel Foucault : Philosophie* (pp. 11–25). Paris : Gallimard.
- Habermas, Jürgen. (1993). *L'espace public* (Marc de Launay, trad.). Paris : Payot.
- Levallois, Michel. (1995) Mélanésie 2000—un festival très politique. *Journal de la Société des océanistes*, 100(1), 125–127.
- Klein, Annabelle. (2001). Les homepages, nouvelles écritures de soi, nouvelles lectures de l'autre. *SPIRALE—Revue de Recherches en Éducation*, 28, 2–12.
- Levasseur, Carol. (2006). *Incertitude, pouvoir et résistance : les enjeux du politique dans la modernité*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Macé, Éric. (2006). Mouvements et contre-mouvements culturels dans la sphère publique et les médiacultures. Dans Macé, É. & Magret, É. (dir.), *Penser les médiacultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*. Paris : Armand Colin.
- Miège, Bernard. (1996). *La société conquise par la communication*. Coll. Communication, médias et sociétés. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Miège, Bernard. (2010). *L'espace public contemporain : approche info-communicationnelle*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Monnerie, Denis. (2003). Résistance au colonialisme, culture, coutume et politique (Arama et région Hoot ma Whaap). *Journal de la Société des océanistes*, 2(117), 213–231.

- Nadeau-Dubois, Gabriel, Pelletier, Fanie, et Vincent, Max. (2012), Michel Foucault et Hannah Arendt. Regard sur le libéralisme. Dans Jean-Marie Fecteau & Marcelo Otero (dir.), *Michel Foucault. Entre sujet et révolte* (11-38). URL: <http://www.journaldumauss.net/?Michel-Foucault-Entre-sujet-et>
- Neveu, Erik. (1995). Les sciences sociales face à l'Espace public, les sciences sociales dans l'espace public. Dans Isabelle Pailliarat (dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication* (37-64). Grenoble : Éditions littéraires et linguistiques de l'université de Grenoble.
- Offre, Clauss. (1985). New social movements: Challenging the boundaries of institutional politics. *Social Research: An International Quarterly Social Movements*, 52(4), 817-868.
- Trépiéd, Benoît. (2010). *Une mairie dans la France coloniale : Koné, Nouvelle-Calédonie*. Paris : Karthala.
- Voirol, Olivier. (2005). Présentation. Visibilité et invisibilité : une introduction. *Réseaux*. 1(129-130), 9-36.